

Acte (mise en) (*Agieren*)

* Sous ce registre de l'acte et de l'action, se trouve comprise l'idée de mouvement adaptée à une fin et la réalisation d'une « puissance » — c'est, à côté de la représentation et de l'affect, le troisième déterminant psychique. Chez Freud, il désigne, en sa fonction inconsciente, à la fois une décharge, une forme de reconnaissance de la réalité et l'expression d'une compulsion de répétition — ce qui se reflète dans la double dimension de l'agir, comme *Agieren* et comme *Handeln*.

** C'est sous la forme des « actes manqués » (*Fehlleistungen*) que Freud rencontre la dimension symptomatique de l'acte. Ce que révèlent de telles actions apparemment fortuites, c'est l'action d'un « mobile » insu, inconscient, en sorte que celui-ci réussit à atteindre son but. L'acte est l'illustration élective de la « psychopathologie de la vie quotidienne ». Les actions compulsives (*Zwangshandlungen*) — « rituels » — du névrosé obsessionnel illustrent également la catégorie d'« acte-symptôme ».

Au plan métapsychologique, l'acte est à comprendre, comme l'affect (*), en termes de décharge. Mais, au-delà de la décharge hallucinatoire du principe de plaisir, l'action est fonction de réalité : « Le transport moteur qui, pendant la domination du principe de plaisir, avait servi au déchargement de l'appareil psychique du surplus d'excitations s'acquitte maintenant d'une nouvelle fonction, en s'appliquant à la transformation efficace de la réalité. Il se transforme en agir (*Handeln*) ».

Le « passage à l'acte » peut donc être compris comme un retour à une expression « magique » du principe de plaisir.

Dans la cure, l'agir se manifeste par la répétition, sous forme d'actes symptomatiques qui viennent à la place du « remémorer », quand le patient « agit au lieu de se souvenir ». C'est la dimension de l'*Agieren*. Celui-ci se manifeste par des « passages à l'acte » : si l'acte est ainsi facteur actif de résistance, c'est une forme de mémoire aveugle. On peut référer au registre de l'*acting out* le transfert (*) et ses manifestations positives et négatives.

Au-delà, les phénomènes de répétition impliquent l'acte, ce qui en montre la relation à la pulsion de mort (*) en sa fonction de déliaison.

*** Réputée centrée sur les représentations fantasmatiques, la pensée de Freud est bien aussi une contribution à la problématique de l'acte — en sa dimension contrastée, au carrefour du principe de plaisir et de réalité et comme dimension du réel, envers de la parole. Il apparaît qu'il y a bien une *mise en acte inconsciente* — façon de prendre à la lettre la formule goethéenne qu'« au début était l'action ».

Références. *Psychopathologie de la vie quotidienne*, 1904 ; *Formulations sur les deux principes de devenir psychique*, 1911 ; *Remémoration, répétition, perlaboration*, 1914.

Psy. 152, 478 **Mét.** 92-93 **IMF.** 179-208

Affect (Affekt)

* Terme (*Affekt*) employé dans la psychologie scientifique allemande — en symétrie du terme *Vorstellung* [représentation (*)] — pour désigner « ce qui met en mouvement la sensibilité » (W. Wundt). Dans l'usage analytique, il s'agit de l'un des deux éléments qui « représentent » la pulsion, sous forme de décharge traduite en état psychique.

« Si la pulsion ne s'attachait pas à une représentation ou *si elle ne venait pas au jour comme état d'affect*, nous ne pourrions rien en savoir ».

** La « doctrine de l'affect » (*Affektlehre*), qui a pris son essor à partir de « l'affect coïncé » dans l'hystérie — forme un pan important de la métapsychologie (*). Il faut noter que l'angoisse (*) est cet affect privilégié où se révèle l'insertion de l'affect dans la dynamique du refoulement (*).

Au plan *économique*, déterminant, l'affect est une *décharge* : cf. la notion de « quantum d'affect » (*Affektbetrag*), soit « la pulsion pour autant que celle-ci s'est détachée de la représentation et trouve une expression adéquate à la quantité dans des processus qui nous

deviennent sensibles comme affects ». Autrement dit, si « qualitatif » soit-il, l'affect est la traduction d'un processus de dépense.

Au plan *dynamique*, le propre du refoulement est de déplacer l'affect : dans la mesure où la représentation interdite est désinvestie, l'affect passe sur une autre représentation. Mais l'affect fonctionne aussi comme signal d'alarme d'un danger pulsionnel, comme le montre le rôle de l'angoisse (*).

Au plan *topique*, la question se pose de savoir si l'on peut parler d'affect inconscient — puisque l'affect est par définition senti, donc accompagné de conscience. En fait, l'affect est une sorte d'« échangeur » entre « systèmes », « conscient » et « inconscient ». Il s'agit d'une « possibilité de rudiment qui n'a pas pu parvenir à se développer », espèce d'« amorce » (*Ansatz*). Il ne séjourne donc pas à proprement parler dans le système inconscient, mais catalyse un processus inconscient.

Le problème se pose des *destins* de l'affect : l'affect, en principe, ne se refoule pas : il se réprime — « répression d'affect » (*Affektunterdrückung*) —, se déplace (névrose obsessionnelle) ou se transforme (paranoïa) — sans compter le cas où il se gèle, comme, dans la perversion, sous l'effet du déni (*). Freud parlera pourtant plus tard de refoulement (*) de l'affect pour le distinguer du refoulement de la représentation que constituerait le déni (*).

L'affect est aussi ce qui donne sa coloration sensible à la vie psychique, manifestant son lien au *corps*.

Freud souligne le caractère phylogénétique des affects : « Les états d'affects sont incorporés dans la vie psychique comme retombées d'événements traumatiques archaïques et sont ressuscités, dans des situations semblables, comme symboles mnésiques ». Autrement dit, l'affect est la répétition de réactions stéréotypées — réactions caractéristiques de l'espèce humaine face à des traumatismes préhistoriques —, alors même que cela semble l'élément le plus « individualisé ».

*** La notion d'affect rompt avec le concept classique des théories de l'affectivité et de l'« émotion » d'une part, en insérant l'affect dans la pulsionnalité, d'autre part, en en dégageant la fonction dans le processus du refoulement. Si « l'affect a toujours raison », dans la

mesure où il manifeste la résonance d'un événement important de la psyché, il ne prend signification qu'à travers les destins de la représentation et la dynamique du refoulement.

Réf. *L'inconscient*, 1915 ; *Inhibition, symptôme et angoisse*, 1926.

Psy. 390-395 **Mét.** 38 **IMF.** 137-158

Ambivalence (*Ambivalenz*)

* Néologisme forgé par Eugen Bleuler (*Conférence sur l'ambivalence*, 1910) et redéfini par Freud dans sa propre « théorie de l'affectivité », proprement libidinale.

Désigne, comme ambivalence « de sentiment », la « conjonction d'amour et de haine envers un même objet ». L'ambivalence porte donc sur les « visées affectives » (*Gefühlsrichtungen*) diamétralement opposées et dirigées vers un seul et même objet (ou « autre »).

** Cette loi qui domine nos « relations de sentiment envers les personnes que nous aimons le plus » serait plus particulièrement distinctive de la relation au père : « À l'être de la relation paternelle appartient l'ambivalence ». C'est en effet le fait que les deux « directions affectives » se dirigent vers le même objet qui fait l'importance de la figure paternelle — comme support de l'identification (*), dans le contexte œdipien [cf. complexe d'Œdipe (*)]. C'est l'ambivalence qui donne sa coloration et sa tonalité fondamentale à l'affectivité humaine, en sa dimension inconsciente.

L'ambivalence paternelle signe en quelque sorte le rapport au « père originaire », tel qu'il découle du meurtre originaire.

*** Cette dimension ambivalentielle donne sa véritable dimension à la passion humaine, qui mêle étroitement et inextricablement amour et haine.

Réf. *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, 1939.

Psy. 234-235 **IMF.** 156

Amour (*Liebe*)

* Ce terme, éminemment polysémique, qui désigne l'attraction et l'attachement affectif et physique à un autre, sous ses formes variées — amour maternel, amour fraternel, amour sexuel — désigne chez Freud la relation inconsciente à l'autre (libido), comme amour sexuel, choix d'objet et principe pulsionnel (Eros).

** La psychanalyse, note Freud, ne peut faire mieux, malgré les multiples applications du terme « amour », qu'accepter ce terme qui représente un « résumé tout à fait justifié » et de le mettre au fondement de ses propres « explications et présentations scientifiques ». Mais le registre de l'amour est pris en compte à divers niveaux chez Freud :

– en référence à la libido (*) qu'il met en relation avec Eros, pris en sa dimension pulsionnelle : c'est comme « amour refoulé » qu'il prend sa puissance inconsciente ;

– en référence *stricto sensu* à une « psychologie de l'amour » (*Liebespsychologie*) qui a pour but de déterminer comment s'opère le « choix d'objet », c'est-à-dire comment le fantasme est mis en consonance avec l'objet, à partir de la clause œdipienne [(cf. complexe d'Édipe (*)) : cela permet notamment de distinguer les deux « courants » de la vie libidinale, courant « sensuel » et courant « tendre », que le terme « amour » confond en faisant allusion à la fois à des « motions sexuelles » et à des « motions tendres et amicales ». La pulsion inhibée quant au but [cf. pulsion (*)] permet de rendre compte de cette composante de tendresse propre à l'amour. Par ailleurs, la « valeur d'affect » est un élément qui distingue l'amour de la satisfaction sexuelle (cf. l'« amour courtois ») ;

– au plan métapsychologique, comme pulsion fondamentale — Eros désignant les pulsions sexuelles au service de la vie et s'opposant à Thanatos : « Le but d'Eros est d'établir de toujours plus grandes unités, donc de conserver : c'est la liaison ». C'est « ce qui maintient la cohésion de tout ce qui vit ».

On serait tenté de symboliser cette polysémie en disant que le terme latin (*libido*) renvoie à la dimension sexuelle, le terme grec (*Eros*) à

la dimension pulsionnelle fondamentale, le terme *Liebe* à la dimension psychique.

*** La pensée de Freud a modifié de façon décisive la notion d'amour — terme qu'il accepte au-delà de ses équivoques — en en dégageant le contenu inconscient, au carrefour de la pulsion, du désir et de la conflictualité : l'amour œdipien, qui prend son origine dans l'épreuve de l'interdit lié à l'inceste, donne sa portée à l'amour humain.

Réf. *Psychologie des masses et analyse du Moi*, 1921 ; *Contributions de psychologie amoureuse*, 1910-1912.

Psy. 524 **Mét.** 39

Angoisse (*Angst*)

* Le terme *Angst* désigne en allemand une forme de peur (*Furcht*) mais dont l'objet, contrairement à la peur proprement dite, qui procède d'un danger extérieur manifeste, semble obscur et organiser une mobilisation subjective.

Il s'agit de l'affect qui signale la montée d'un danger pulsionnel, corrélée en dernière instance à une angoisse de castration.

L'état d'angoisse est descriptible au plan psycho-physiologique : on y discerne d'une part « certaines innervations motrices ou décharges », d'autre part certaines « sensations » composées de « perception d'actions motrices » et de « sensations de plaisir-déplaisir », ce qui lui confère sa « tonalité fondamentale » de tension pénible. Il apparaît à l'examen que l'état d'angoisse a sa condition dans la menace pulsionnelle interne, c'est-à-dire dans une montée de l'excitation, élément originaire de la pulsion (*).

** L'angoisse a suivi les tribulations de la théorie de la pulsion.

En un premier sens, l'angoisse désigne l'effet de la transformation de la pulsion (*) ou de la libido (*) insatisfaite.

En un second sens, l'angoisse est l'événement-« signal » de montée d'un danger pulsionnel. Cette transformation de définition est liée au passage à la « seconde théorie » de l'angoisse (1926) : c'est une

« réaction d'affect » du Moi (*) qui s'avertit en quelque sorte de la montée du danger pulsionnel : « Le terme d'angoisse désigne un état caractérisé par l'attente du danger et la préparation à celui-ci, même s'il est inconnu ». Freud parle en ce sens de « préparation à l'angoisse » (*Angstbereitschaft*) : « L'angoisse, réaction originaire à la détresse dans le traumatisme, est reproduite ensuite dans la situation de danger comme signal d'alarme ». L'angoisse en ce sens protège contre l'effroi (*Schreck*), qui naît d'une confrontation à un danger sans y être préparé.

Notons que cela inverse le rapport entre angoisse et refoulement (*). Dans la première version, le refoulement était censé engendrer l'angoisse ; dans la seconde, c'est l'angoisse qui, reprise par le Moi, enclenche le refoulement.

Freud distingue ainsi « l'angoisse automatique » — manifestant la réaction immédiate face au danger pulsionnel — et l'angoisse comme « signal d'alarme », impliquant la mobilisation du Moi (*) face au danger pulsionnel. S'originant dans l'expérience de détresse et de séparation, c'est par la menace de castration (*) qu'elle prend sa vraie dimension. Le phénomène de phobie (*) est là particulièrement révélateur, puisque l'angoisse se met en acte à propos d'un danger qui revient dans le réel même (objet phobique).

*** L'angoisse n'est pour Freud ni un simple état psychologique, ni une défaillance de l'adaptation, ni une expérience existentielle ou métaphysique : elle signale, sur le mode défensif et « déplaisant », la présence d'un danger interne pulsionnel. Paradoxalement, là où il y a angoisse, il y a désir, tel que le sujet le ressent comme menace contre son auto-conservation, mais qui le convoque à son être désirant.

Réf. *Leçons d'introduction à la psychanalyse*, 1917 ; *Inhibition, symptôme et angoisse*.

Psy. 434-435 **Mét.** 58, 77 **IMF.** 146-152

Association (libre) (*freie Assoziation*)

* L'expression créée par Freud associe la notion d'« association » (*Assoziation*), désignant une liaison ou connexion de représentations et l'adjectif « libre » (*frei*), qui s'oppose à l'idée de contrainte. Elle

sert à désigner la règle ou méthode consistant pour l'analysant à laisser venir à l'expression les idées incidentes (*Einfälle*) présentes à son esprit — symétrique de « l'attention librement flottante » (*) requise de l'analyste.

** Mis au point par l'école de Zürich (C.-G. Jung) comme test de réaction à des « mots inducteurs », le principe d'association s'est imposé progressivement à la technique psychanalytique comme conséquence du renoncement à la suggestion. La « règle » a donc une formulation tout d'abord négative : « le patient doit raconter tout ce qui lui passe par l'esprit, en éliminant toute objection logique ou affective qui le pousserait à choisir ». Cela crée paradoxalement une contrainte pour le locuteur, qui se voit imposer en quelque sorte, en même temps que la liberté d'associer radicale, l'affrontement de sa propre parole, en sa nécessité signifiante.

L'enjeu est de créer, par la libre association, la conjoncture propice pour faire émerger les « représentations-but inconscientes » qui finalisent le devenir psychique et qui, dans le régime habituel de la psyché et de la parole, sont éclipsées par les « représentations-but conscientes ».

La pure liberté d'association étant évidemment impossible, cette « règle » a pour but de poser l'idéal régulateur qui donne une chance aux « représentations-but cachées » d'émerger, ce qui concourt à la remémoration du complexe refoulé.

Freud a mentionné un précédent inattendu de sa propre conception, celle avancée par Ludwig Börne dans un texte de 1823, recommandant de mettre en écriture tout ce qui vient à l'esprit... pour devenir un écrivain original en trois jours ! Référence symbolique du caractère en un sens créateur de la libre association.

*** Cette règle, au-delà de sa fonction « technique », a pour signification de désamorcer l'intentionnalité consciente en permettant au sujet, en se désaisissant de la maîtrise et du contrôle de ses représentations, de déjouer la censure. Cela atteste le lien étroit du sujet à sa vérité d'être parlant.

Psy. 468-469